

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2020

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N ° 327

présenté par

M. Ledoux, M. Becht, M. Christophe, Mme Firmin Le Bodo, Mme Lemoine, M. Morel-À-
L'Huissier, Mme Sage, Mme Valérie Petit, M. Houbron, M. El Guerrab et Mme Kuric

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.